



Communauté de communes Jura Nord,  
1, Chemin du Tissage,  
39700 Dampierre,  
03 84 71 12 17  
communication@jura-nord.com

Communiqué de presse

*Environnement / Ougney*

## **Lutte contre les inondations : des solutions à court, moyen et long termes**

**Dans le cadre des inondations qui ont frappé Jura Nord en 2018, une réunion publique était organisée récemment à la salle des fêtes d'Ougney, en partenariat avec la commune d'Ougney, le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO), et le Syndicat mixte Doubs Loue (SMDL). Habitants de Jura Nord, sinistrés, élus... y étaient conviés afin de prendre connaissance des démarches intercommunales et communales en matière de lutte contre les inondations, et livrer leurs questionnements et inquiétudes.**

Pour rappel, au printemps 2018, de violents orages se sont abattus sur les communes de Jura Nord. Inondations par ruissellement et coulées de boue occasionnèrent de lourds dégâts chez les habitants et pour les communes. A Sermange, Vitreux, Ougney, Orchamps, Rouffange... et dans bien d'autres villages, le scénario fut peu ou prou le même, avec le constat d'une montée des eaux extrêmement rapide. L'état de catastrophe naturelle fut reconnu pour douze communes de Jura Nord (La Bretenière, Dampierre, Louvatange, Ranchot, Rouffange, Sermange, Vitreux, d'Étrepigney, Ougney, Evans, Thervay, et Saligney). Un an après, le traumatisme est encore présent dans la tête des sinistrés. A l'invitation de la commune d'Ougney, la Communauté de communes Jura Nord a souhaité informer et impliquer les habitants dans les démarches de lutte contre les inondations.

Dans le cadre de cette réunion publique « *Agir pour prévenir le risque d'inondations à Jura Nord* », les causes à ces épisodes orageux exceptionnels furent identifiées. « *Elles sont multifactorielles*, rappelait Denis Chaize, Directeur du SMDL. *Des pluies d'une intensité rare, un réseau pluvial saturé, un phénomène de ruissèlement intense et rapide causé par l'imperméabilisation des sols et la rectification des cours d'eau en font partie.* »

## **Des compétences à différents échelons**

Gérome Fassenet, président de Jura Nord, rappelait quant à lui les compétences et responsabilités des uns et des autres (communes et intercommunalité) dans le champ de la lutte contre les inondations.

Au niveau intercommunal, Jura Nord s'est pleinement saisie de cet enjeu dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (prise en compte des risques dans les projets d'urbanisation, anticipation des risques liés au changement climatique...), mais aussi dans le cadre de sa nouvelle compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Cette dernière intègre notamment à moyen terme un programme de restauration du ruisseau de la Vèze d'Ougney, avec des actions d'entretien à court terme, rappelait Yves Marchiset, Directeur du SMAMBVO. Les conventions avec les propriétaires riverains seront rapidement signées.

Enfin, dans le cadre de la compétence assainissement assurée également par Jura Nord, un diagnostic du système d'assainissement sur le secteur d'Ougney est en cours. Elle permettra d'établir un programme de travaux des réseaux de la commune, intégrant localement un renouvellement intégral. Cette étude définira également un projet de construction d'une station d'épuration.

Dans ce contexte, Gérome Fassenet rappelait que la compétence eaux pluviales relèvent de la commune, et que Jura Nord s'inscrit donc d'abord dans une démarche de solidarité territoriale, en s'appropriant à lancer des études sur l'ensemble des 32 communes du territoire, touchées ou non en 2018. Ces dernières concerneront la vulnérabilité au ruissellement et l'érosion des sols. Elles intégreront un diagnostic et des préconisations par commune (à titre d'exemple : dispositifs d'étanchéité temporaires, adaptation des réseaux, bassin de rétention, développement de la culture du risque de chacun, amélioration de la gestion de crise...)

Du côté communal, la commune d'Ougney a elle aussi entrepris des travaux de lutte contre les inondations.

L'association foncière d'Ougney est intervenue pour l'entretien des fossés attenants aux terres agricoles en 2016, puis en 2018. Ces fossés remplissent des fonctions fondamentales de drainage, permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales et de ruissellement. Un d'entre eux d'ailleurs été élargi afin d'accélérer ce processus d'infiltration. L'association en a profité pour aménager des saignées permettant de dévier une partie des eaux pluviales et ralentir son ruissellement.

La commune de son côté a réalisé des aménagements afin de modifier le sens des eaux de ruissellement provenant du bois de Bermont. Elle a par ailleurs curé le réseau d'assainissement et eaux pluviales .

Une équipe de bénévoles a nettoyé le ruisseau de La Vèze après les inondations. Par ailleurs, les arbres menaçant de tomber, ou malades, vont être abattus afin de ne pas entraver l'écoulement du ruisseau.

Enfin, des travaux ont récemment modifié les réseaux souterrains sous la route de Saligney, avec l'aménagement d'un dispositif de rétention, permettant de ralentir l'arrivée des eaux pluviales dans le lotissement. Dans ce même lotissement, un passage caméra dans le tuyau d'eaux pluviales avait permis d'inspecter son état et son diamètre.

Rassurés par les démarches mises en œuvre, les sinistrés d'Ougney, regroupés aujourd'hui en collectif, ont fait part de leur souhait d'être associés aux futures étapes.